



INDEX DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE F./H. 2025

INDICATEUR RELATIF À L'ÉCART DE RÉMUNÉRATION **NON CALCULABLE**

Effectif des groupes valides inférieur à 40% de l'effectif

INDICATEUR RELATIF À L'ÉCART DE TAUX D'AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES

RÉSULTAT EN % 1.1%

RÉSULTAT FINAL EN NOMBRE ÉQUIVALENT DE SALARIÉS 0.2

POPULATION ENVERS L'ÉCART EST FAVORABLE Homme

NOMBRE DE POINTS OBTENUS SUR LE RÉSULTAT FINAL (EN %) 1.1%

NOMBRE DE POINTS OBTENUS SUR LE RÉSULTAT FINAL (EN NOMBRE DE SALARIÉS) 35

NOMBRE DE POINTS OBTENUS 35

INDICATEUR RELATIF AU % DE SALARIÉS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE AUGMENTATION DANS L'ANNÉE SUIVANT LEUR RETOUR DE CONGÉ MATERNITÉ

RÉSULTAT EN % non calculable

NOMBRE DE POINTS OBTENUS 0

INDICATEUR RELATIF AU NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS-REPRÉSENTÉ PARMI LES 10 SALARIÉS AYANT PERÇU LES PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS

RÉSULTAT EN NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS-REPRÉSENTÉ 3

SEXE DES SALARIÉS SUR-REPRÉSENTÉS Hommes

NOMBRE DE POINTS OBTENUS 5

NIVEAU DE RÉSULTAT GLOBAL

TOTAL DE POINTS OBTENUS 40

NOMBRE DE POINTS MAXIMUM POUVANT ÊTRE OBTENUS 45

RÉSULTAT FINAL SUR 100 POINTS **NON CALCULABLE**